



Exercice 2026 – Budget primitif

Le budget primitif est établi sur la base des orientations et hypothèses débattues lors du conseil municipal du 19 novembre 2025.

Il sera complété en début d'année par un budget supplémentaire lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2025 et l'affectation des résultats.

Pour mémoire, la commission finances s'est réuni le 13 novembre 2025 pour le DOB et le 27 novembre 2025 pour le projet de BP2026.

* * * * *

Le budget 2026 est présenté avec les équilibres suivants :

Fonctionnement : 17 208 341 euros

Investissement : 2 864 895 euros

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Chap.	Intitulé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	BP*DM2025	BP2026
002	Résultat de fonctionnement reporté	96278,06			
011	Charges à caractère général	2 712 299,30	2 811 308,48	6 714 572,73	7 142 295,39
012	Charges de personnel	6 944 538,85	7 083 600,66	7 453 610,00	7 582 650,00
014	Atténuation de produits	97 504,00	102 670,00	125 000,00	150 000,00
022	Dépenses imprévues				
023	Virement entre section				
042	Opération d'ordre de transfert entre section	784 698,36	852 825,61	1 727 000,00	1 137 000,00
043	Opération d'ordre dans la section				
65	Autres charges de gestion courante	728 189,41	743 834,24	949 155,00	944 260,00
66	Charges financières	176 171,74	174 153,74	181 321,80	156 735,61
67	Charges spécifiques	4 239,49	695,85	15 600,00	15 400,00
68	Provisions	20000,00	5000,00	199993,00	80000,00
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>		11 563 919,21	11 774 088,58	17 366 252,53	17 208 341,00

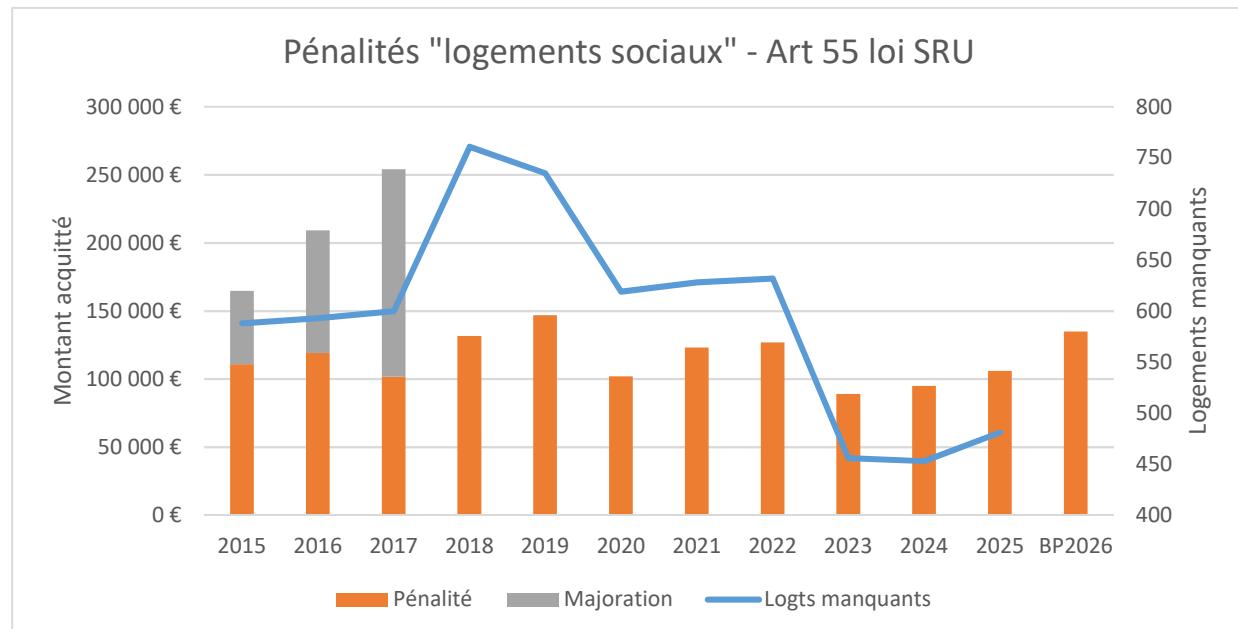
Dans le détail (hors opérations d'ordre)

→ Le chapitre 011 porte sur les charges à caractère général (les dépenses des services) et s'élève à 7 142 295,39 euros. Ce chapitre, indépendamment de la vigilance demandée aux services, est impacté par l'inflation ou le coût des prestations.

NB : la différence entre le réalisé 2024 et les prévisions 2025 et 2026 concerne les compensations écologiques prévues pour la ZAC de la Garenque (elles sont prévues au chapitre 75 en recettes).

- ➔ Le chapitre 012 concerne les charges de personnel pour un montant 7 582 650 euros. Ce chapitre est soumis aux (dés)accords salariaux entre le gouvernement et les organisations syndicales de la fonction publique. En 2026, prise en compte de l'augmentation du taux de cotisation CNRACL.
- ➔ Le chapitre 014 porte sur les atténuations de produits. Il s'agit pour l'essentiel de la pénalité SRU acquittée pour manque de logements sociaux (retour au taux de 25% de logements sociaux). Un réajustement sera opéré dès le montant définitif connu.
- ➔ Le chapitre 65 correspond aux charges de gestion courante (indemnités, contingents, SDIS, subventions...) pour un montant de 944 260 euros. Il permet également les admissions en non-valeur de créances douteuses ou éteintes.
- ➔ Le chapitre 66, arrêté à 156 735.61 euros, permet le paiement des charges financières dont les intérêts d'emprunt pour l'essentiel.
- ➔ Le chapitre 67 permet notamment l'annulation de titres sur exercices antérieurs.
- ➔ Le chapitre 68 est consacré aux provisions : pour les créances douteuses, la ville provisionne 15% des créances encore pendantes au 31/12/N-2 (soit le 31/12/2023). Mise en place de provisions systématiques sur les contentieux.

Un focus sur la pénalité SRU



Les recettes de fonctionnement

Chap.	Intitulé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	BP*DM2025	BP2026
002	Résultat de fonctionnement reporté		640 714,85	911 541,73	
013	Atténuation de charges	30 931,00	53 514,94	55 000,00	55 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre section				
043	Opération d'ordre dans la section				
70	Produits des services	989 366,80	1 065 414,01	950 364,00	929 695,00
73	Impôts et taxes	8 829 652,18	9 483 369,32	9 343 292,80	9 947 296,00
74	Dotations, subventions et participations	2 680 513,05	2 343 303,55	2 489 628,00	2 561 400,00
75	Autres produits de gestion courante	170 803,98	1 023 504,33	3 587 650,00	3 714 850,00
76	Produits financiers	44,09	424,28		100,00
77	Produits spécifiques	3 322,96	70 385,00		
78	Reprise de provisions		5000,00	28776,00	
<i>Total recettes de fonctionnement</i>		12 704 634,06	14 685 630,28	17 366 252,53	17 208 341,00

Dans le détail (hors opérations d'ordre)

- ➔ Le chapitre 013 porte sur les atténuations de charges pour un montant de 55 000 euros. Il s'agit des remboursements liés aux absences du personnel.
 - ➔ Le chapitre 70 intègre les produits des services, concessions, redevances... il s'élève à 929 695 euros.
 - ➔ Le chapitre 73 porte sur les impôts et taxes y compris l'attribution de compensation. Il atteint le montant de 9 947 296 euros. L'état fiscal 1259 qui fixe les bases pour 2026 n'a pas encore été communiqué à la commune. Il s'agit donc d'un calcul établi par rapport à 2025 assorti de la dynamique foncière tendancielle de la commune.
 - ➔ Le chapitre 74 intègre l'ensemble des dotations, subventions... pour un total de 2 561 400 euros.
 - ➔ Le chapitre 75 correspond principalement aux loyers des biens dont la commune est propriétaire et atteint 3 714 850 euros.
- NB : la différence entre le réalisé 2024 et les prévisions 2025 et 2026 concerne les compensations écologiques prévues pour la ZAC de la Garenque (elles sont prévues au chapitre 011 en dépenses).*
- ➔ Le chapitre 77 porte sur des produits exceptionnels comme des remboursements d'assurances par exemple.

Un focus sur nos partenaires financiers (chapitre 74 hors DGF)

	2021	2022	2023	2024	2025 (18/11)
7472 Région	74932	37098	41432	50703	22203
7473 Département	20976	18319	23662	24944	30683
74718 CAF	365064	428072	450074	487959	526330
74718 DRAC	25000	38000	38000	69000	62000
74718 MSA			9313	10649	1653
74718 SACEM			6425	11200	5000
74718 CNM	21640	22973	6288	3507	4087

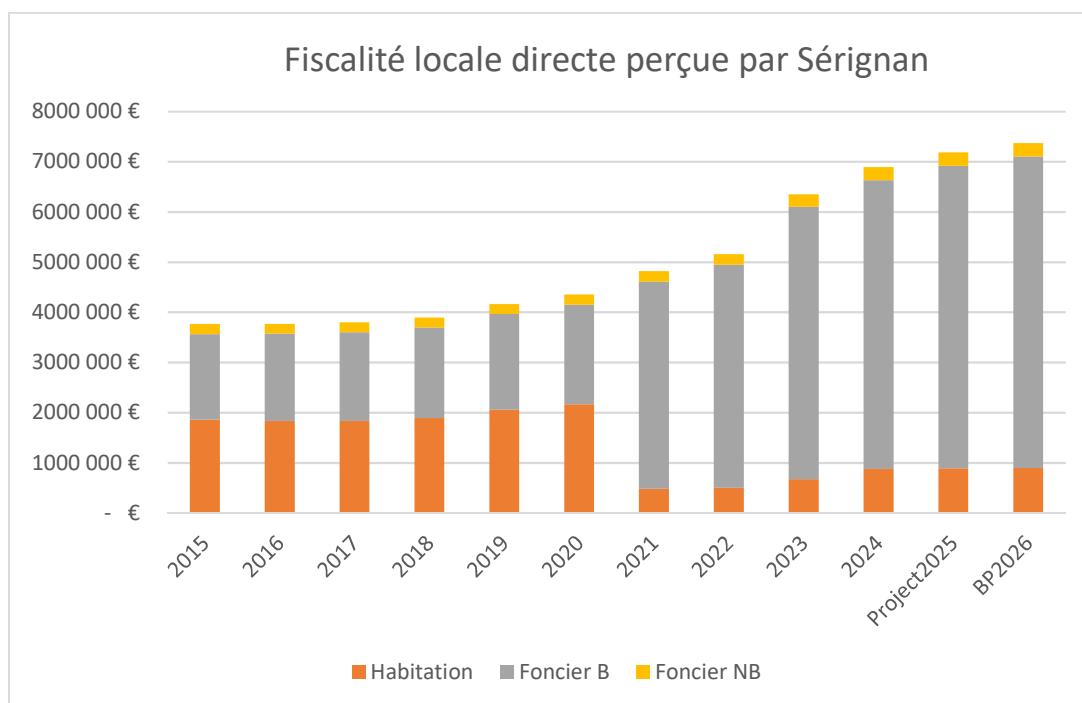
En matière de fiscalité directe

Pour mémoire, les taux décidés en 2023 et maintenus depuis sont les suivants :

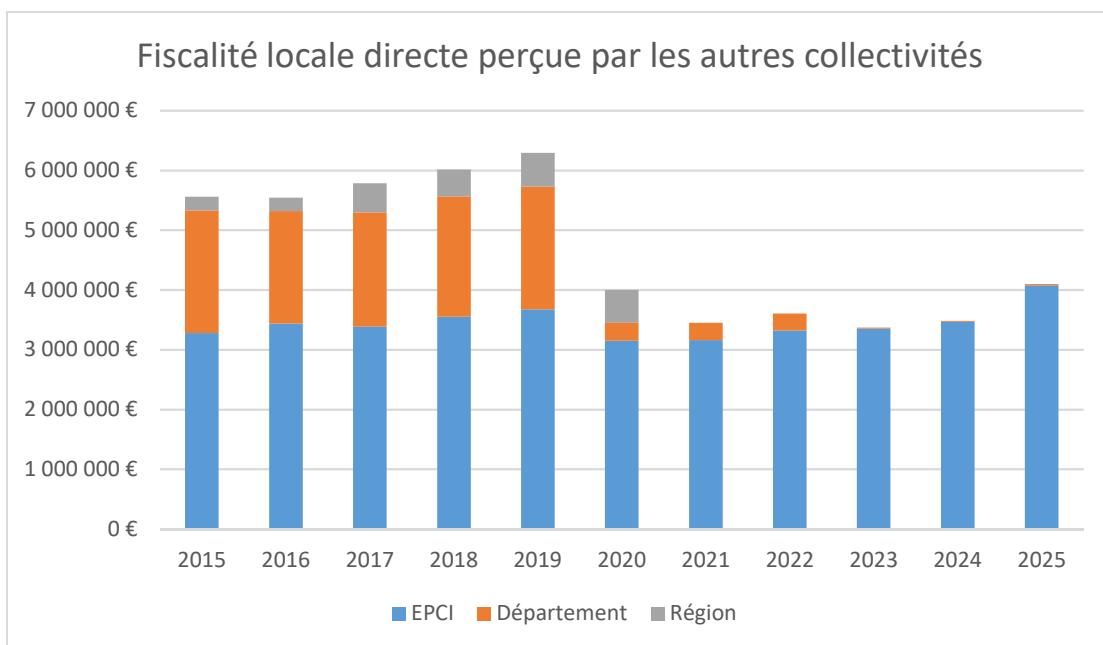
- Taxe d'habitation : 20.65% (ne concerne que les résidences secondaires)
- Foncier bâti : 50.67%
- Foncier non bâti : 113.73%

Le projet de budget 2026 est à nouveau construit sur le maintien des taux.

La progression envisagée repose sur l'évolution moyenne tendancielle des bases constatées depuis plusieurs années.

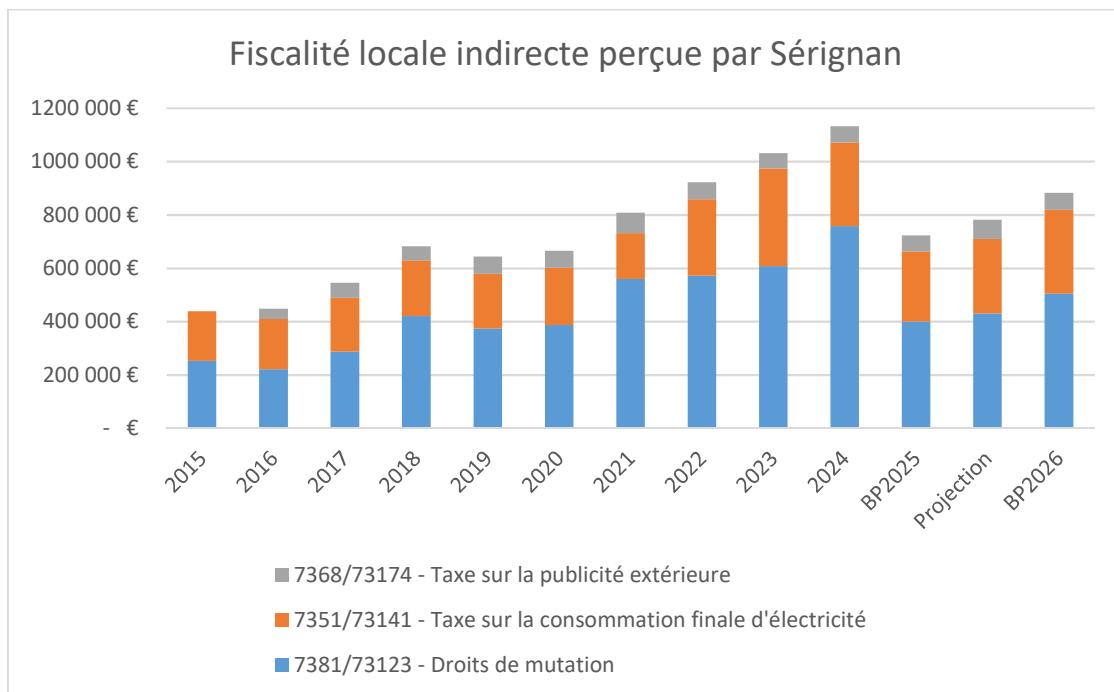


Depuis la réforme de 2021, au-delà de la commune, la fiscalité locale directe ne concerne plus que la communauté d'agglomération et le département (état fiscal 1288M).



En matière de fiscalité indirecte

Comme les années passées, les prévisions restent basées sur une moyenne des 4 derniers exercices à l'exception des droits de mutation.



Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Chap.	Intitulé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	BP*DM2025	BP2026
001	Déficit d'investissement reporté		975 287,95	1 075 855,10	
020	Dépenses imprévues				
040	Opération d'ordre de transfert entre section				
041	Opérations patrimoniales		466 556,74	107 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves			12 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	682 957,18	1 391 408,38	647 217,34	650 597,98
20	Immobilisations incorporelles	155 746,22	129 546,81	366 378,97	410 510,40
21	Immobilisations corporelles	534 023,07	304 024,96	1 581 215,56	1 287 300,00
23	Immobilisations en cours	2 367 163,52	1 877 931,13	2 225 107,53	506 486,62
27	Autres immobilisations financières			5 000,00	
<i>Total dépenses d'investissement</i>		3 739 889,99	5 144 755,97	6 019 774,50	2 864 895,00

Dans le détail :

- ➔ Le chapitre 16 correspond au remboursement du capital des emprunts ou des cautions
- ➔ Les chapitres 20, 21 et 23 correspondent aux opérations d'investissement
- ➔ Les chapitres 040 et 041 sont des opérations d'ordre

Les recettes d'investissement

Chap.	Intitulé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	BP*DM2025	BP2026
001	Solde section investissement reporté	780 739,20			
021	Virement de la section de fonctionnement				
024	Produits de cessions des immobilisations			413 916,00	570 000,00
040	Opérations d'ordre	784 698,36	852 825,61	1 727 000,00	1 137 000,00
041	Opérations patrimoniales		466 556,74	107 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	319 282,86	1 354 293,79	2 497 000,00	369 000,00
13	Subventions d'investissement	823 129,62	631 824,73	1 272 858,50	786 395,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 752,00	763 400,00	2 000,00	2 500,00
20	Immobilisation incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
27	Autres immobilisations financières				
<i>Total recettes d'investissement</i>		2 764 602,04	4 068 900,87	6 019 774,50	2 864 895,00

Dans le détail :

- ➔ Le chapitre 024 correspond aux cessions immobilières validées par le conseil municipal et/ou en cours de négociations pour lesquelles, les actes seront signés en 2026.
- ➔ Le chapitre 10 reprend les dotations et le FCTVA (dépenses N-2) pour un montant de 369 000 euros.
- ➔ Le chapitre 13 intègre les subventions d'investissement pour 786 395 euros qui ont déjà été notifiées.
- ➔ Le chapitre 16 correspond aux cautions susceptibles d'être restituées. Le budget ne prévoit pas à ce stade de souscription d'emprunt.

Les principales opérations d'investissement prévues au budget primitif 2026 (hors restes à réaliser 2025)

- OP9342 - Matériel, outillage, mobilier : 145 600 euros
- OP9356 – Acquisition de véhicules : 95 000 euros
- OP9383 – Acquisitions immobilières : 190 000 euros
- OP9523 – Incendie et secours : 71 000 euros
- OP9573 – Collégiale : 100 000 euros
- OP9611 – Matériel scénique : 45 500 euros
- OP9646 – Etudes urba : 70 000 euros
- OP9650 – Parc rayonnant : 50 000 euros
- OP9712 – Extension de la crèche : 50 000 euros
- OP9719 – Citystade : 90 000 euros
- OP9720 - Voiries et pistes : 340 000 euros

La dette en détail (éléments issus du rapport d'orientations budgétaires)

En matière de trésorerie

Pour faire face aux éventuels besoins de trésorerie, les collectivités peuvent souscrire une ligne de trésorerie mobilisable ponctuellement.

Il avait été envisagé de renouveler la ligne éteinte en janvier 2025. Cela n'a jusqu'à présent pas été nécessaire. A tout moment, une ligne est susceptible d'être souscrite pour fluidifier la chaîne de paiements.

En matière d'endettement

La commune dispose de 15 lignes actives d'emprunts.

11 sont souscrits à taux fixe, 4 à taux variable (3 d'entre eux sont indexés sur le livret A et 1 sur l'Euribor 3 mois).

Les intérêts d'emprunt liés au livret A doivent baisser en 2026 sous l'effet de la baisse de taux. Au 31/12/2025, l'encours de la dette atteint 6 779 837 euros. Pour mémoire, les emprunts sont souscrits auprès de 6 établissements différents.

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition
Fixe	4 838 507 €	71,37%
Variable	176 307 €	2,60%
Livret A	1 765 022 €	26,03%
Ensemble des risques	6 779 837 €	100,00%

Etat généré au 31/12/2025

Dette par prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	2 041 722 €	30,11%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 765 022 €	26,03%
BANQUE POSTALE / SFIL CAFFIL	1 850 000 €	27,29%
CREDIT MUTUEL	600 000 €	8,85%
CAISSE D'EPARGNE	273 093 €	4,03%
SOCIETE GENERALE	250 000 €	3,69%
Ensemble des prêteurs	6 779 837 €	100,00%

État généré au 31/12/2025

Au 31/12/2025, la dette par habitant est à son plus bas niveau : 786 euros par habitant contre un pic à 1824 euros par habitant en 2007.

A ce stade, au titre du budget primitif 2026, la commune n'a pas prévu de recourir à l'emprunt.

